trouble, qui a été doublé: 15 jours de repos, docteur Demeulin.

WASQUEHAL

PIED BROYÉ. — A l'usine des produits chimiques de M. Eycken et Leroy, M. Moreau Alphonse, 46 ans, 310, rue des Ogiers, à Croix, s'est broyé le pied droit en brouettant des scories: 15 jours de repos, docteur Lepers.

Le SUCRE BÉGHIN se reconnaît à sa blancheur, à sa forme régulière

LAMBOY

LES PIGEONS VOYAGEURS DANS LE CANTON. — Un arrêté préfectoral ordonne qu'avant le 1er janvier prochain, la déclaration dans les mairies des colombiers de pigeons voyageurs, ainsi que celle des hôtes emplumés qu'ils contiennent.

Cette formalité concerne les particuliers ou les sociétés colombophiles propriétaires de colombiers. Ils auront, en outre, à indiquer dans quelles directions leurs pigeons sont entraînés.

Toute des déclarations prévues, les contrevenants à l'arrêté de M. le Préfet seront poursuivis judiciairement et leurs colombiers fermés.

Nous rappelons à ce propos que des amateurs de pigeons voyageurs en certaines communes, pour avoir négligé de remplir les formalités précitées, ont déjà eu à subir antérieurement les pénalités dont nous venons de parler et qu'ils n'ont pas été autorisés à rouvrir leurs colombiers.

CHUTE MALHEUREUSE. — A la filature de M. Parent-Monfort, une étaleuse, Gabrielle Dorny, demeurant à Lys, rue de Metz, s'est fait de sérieuses contusions dans la région inguinale en tombant pendant son travail. M. le docteur Caudmont lui a prescrit un repos de 20 jours.

LYS

UNE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira aujourd'hui jeudi, à 7 heures du soir, en session ordinaire. Ordre du jour: Tramways de Roubaix à Toufflers; points d'arrêts et garages.

PIED ÉCRASÉ. — Chez MM. Boutemy frères, un garçon de machine, Rémy Zoude, 13 ans, demeurant à Evregnies (Belgique), a reçu une presse sur le pied gauche. Il en est résulté une contusion. M. le docteur Parmentier a ordonné au blessé un repos de 8 jours.

BLESSÉ PAR UNE RONDELLE DE BIÈRE. — A la brasserie de M. Basset, un garçon brasseur, M. Maurice Basset, 24 ans, a reçu, au cours de sa besogne, une rondelle au côté droit. Il s'en est suivi des contusions à la jambe et à la main. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Montaigne, qui lui a prescrit un repos de 15 jours.

JAMBE MEURTRIE. — M. Jules Berger, 11 ans, en résidence à Roubaix, boulevard de Reims et employé comme ouvrier peintre par M. Jules Delrue, entrepreneur, a fait une chute assez grave en travaillant à l'habitation de M. Delespaul. Le jeune homme est traité par M. le docteur Masure, qui a relevé une entorse tibio-tarsienne droite, ainsi qu'une plaie contuse au pied droit. Il devra subir une incapacité de travail de 15 jours.

TOMBE DANS UN ESCALIER. — A la filature de MM. Boutemy frères, un empercheur, M. Joseph Crericq, 21 ans, domicilié Place de Lorra, est tombé si malheureusement dans un escalier qu'il s'est fait de multiples contusions. M. le docteur Parmentier lui a prescrit un repos de 15 jours.

NEM

EN TRANSPORTANT DE LA FARINE. — M. Gustave Castelain, 51 ans, garçon boulanger au service de M. Delgrange-Dereux, descendant un escalier avec une charge de farine sur le dos, lorsqu'ayant fait un faux-pas, il fut précipité sur le sol. Dans sa chute l'ouvrier s'est contusionné le côté gauche du corps. Il a reçu les soins de M. le docteur Coubronne, qui l'a soumis à un repos de 10 jours.

TOUFFLERS

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira en session de novembre, dimanche prochain, à 11 heures du matin, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant: Répartition des nouveaux conseillers entre les diverses commissions municipales; nominations des répartiteurs pour 1911; nominations des délégués pour la revision des listes électorales; inventaire des archives; redevance pour canalisation souterraine au chemin vicinal n° 2; avis sur l'enquête relative au tramway; assurance des bâtiments communaux; complément de crédit; annexion d'une partie du territoire de Gruny; délibération; propositions diverses.

POMMES DE TERRE

Pourquoi ne faites-vous pas une commande d'essai. Que risquez-vous? La marchandise vous sera reprise si elle ne vous plait pas.

Félix Delattre, 9, rue Pellart, Roubaix. (Voir aux annonces). 96326

WATTRELOS

TENEZ VOS POULES! — Sur plainte de M. Duquenne, propriétaire, rue des Fleurs, le garde Florin a dressé procès-verbal au sieur M..., qui laissait divaguer ses poules dans le jardin du plaignant.

CERCLE DES SOUS-OFFICIERS. — Le banquet annuel des anciens sous-officiers aura lieu dimanche prochain, 20 novembre, à 2 heures précises, au local du cercle, café Bienvenu, Grand'-Place.

Costume Tailleur

velours anglais, très belle qualité, orné de galons et boutons en jais.

Est exécuté sur mesure au prix de: 185 fr.

Modèle extrait du Catalogue.

à PARIS-TAILLEUR 117, Boul^d de la Liberté, LILLE.

FABRIQUE DE CERCUEILS HUVENNE Frres, 84, rue de Fontenoy, Rx GRAND MAGASIN AU PREMIER Téléph. 2.81

Convois Funèbres

Monsieur Gilbert-Joseph WATTEL, entrepreneur, décédé à Mouvaux, le 15 Novembre 1910, dans sa 19e année, administré du Sacrements de l'Extrême-Onction. — Convoi et Service Solennels, Vendredi 18 courant, à 8 heures. Obit du Mois, Lundi 12 Décembre, église Saint-Germain. — Assemblée à la maison mortuaire. 96330d

Madame Veuve Léon BIREMBEAUX, Née Célestine-Joséphine HEMEZ, décédée à Roubaix, le 15 Novembre 1910, dans sa 67e année, administrée des Sacrements. Convoi et Service Solennels, Vendredi 18 courant, à 8 h. 1/2, en l'église Notre-Dame. — Rassemblée 27, rue des Sept-Ponts, à 8 h. 1/4. 96331d

Les amis et connaissances qui n'auraient pas reçu de lettres de faire part, sont priés de considérer les avis ci-dessus comme en tenant lieu.

TOURCOING

La journée du jeudi 17:

Marché.
Musée de deux à quatre heures.
Bibliothèque communale de neuf heures à midi et de cinq à neuf heures.
Bibliothèque populaire de six à huit heures.

La fièvre typhoïde à Tourcoing

Une communication intéressante de M. le docteur Julien à la réunion sanitaire provinciale

La fièvre typhoïde! Qu'on se rassure. Nous ne venons pas jeter un cri d'alarme, ni gémir sur une recrudescence du fléau dans notre ville. Au contraire, ce qu'on va lire, est bien rassurant pour tout le monde. Ainsi qu'on le verra, la lutte incessante faite à la typhoïde chez nous, du moins à ses causes étiologiques est de plus en plus couronnée de succès. C'est M. le docteur Julien, médecin légiste, directeur de notre Office sanitaire municipal, qui vient de le constater dans une communication faite la semaine dernière à la « Réunion sanitaire provinciale », organisée à l'Institut Pasteur, à Paris, par la Société de médecine publique et de génie sanitaire. Nous enregistrons volontiers cette statistique décroissante qui fait honneur à nos hygiénistes; elle ne peut manquer de réjouir nos concitoyens.

On se souvient que déjà en 1906, au Congrès d'Hygiène et d'Assistance, tenu à l'occasion de l'Exposition de Tourcoing, M. le docteur Julien avait présenté une étude fort remarquée sur les origines de la fièvre typhoïde en cette ville. Cette étude, il l'a complétée, mise à jour; ses conclusions ont d'autant plus de poids qu'il a pu tabler sur une nouvelle période de cinq ans, la dernière et aussi la plus satisfaisante par ses résultats.

Lorsque, au début de 1909, il prit la direction du Bureau d'hygiène, la fièvre typhoïde sévissait avec intensité. Il s'attacha à la combattre. Chaque cas fut soumis à une enquête et l'on ne tarda pas à constater que le mal était dû à la contamination de l'eau des puits. En effet, tous les échantillons analysés, soit au Laboratoire municipal de Tourcoing, soit à l'Institut Pasteur de Lille, furent reconnus impropres à la consommation, ces eaux étant viciées par des infiltrations d'égouts ou de latrines.

Dès lors, M. le docteur Julien, définitivement éclairé, s'employa à combattre l'eau. Un puits était-il reconnu infecté, sa fermeture était ordonnée. Grâce à ces mesures, qu'on ne saurait taxer de rigueur, grâce aussi aux instructions sans cesse propagées par l'Office Sanitaire, et aux dispositions municipales imposant l'eau potable dans les constructions nouvelles, l'épidémie décrut d'une manière sensible; les cas diminuèrent dans la proportion de 3/4 et la mortalité descendit de 15 à 5. L'année 1896 avait eu 16 décès par fièvre typhoïde, 1897, 11; 1898, 9; 1899, 11; 1900, 15; soit une moyenne de 15 par année. A partir de 1901 il n'y en eut plus que 5, en 1902, 5; en 1903, 9; en 1904, 12; en 1905, 13; en 1906, 12; soit une moyenne un peu supérieure à 9. Dans les années qui suivent, la dégression est encore plus accentuée; 1907 n'a que 4 décès; 1908, 1; 1909, 0.

Cependant chaque cas signalé continuait à être étudié soigneusement; partout on aboutissait à la même conclusion: la coupable était l'eau, l'eau polluée par les fosses d'aisances et souvent par les eaux ménagères dont l'écoulement était défectueux. A ces causes de contamination, il y a lieu d'ajouter l'épandage des vidanges, que font si copieusement les fermiers de notre région. M. le docteur Julien n'hésite pas à déclarer que toute la nappe aquifère où nous puisons est sinon polluée, du moins exposée à l'être. Sa conclusion est qu'il faut de plus en plus abandonner l'usage des puits et employer l'eau potable.

Le savant hygiéniste a développé toutes ces considérations à la « Réunion sanitaire provinciale »; les docteurs présents ont recomnu que les causes de fièvre typhoïde sont multiples, l'origine hydrique constatée à Tourcoing n'est pas la même partout. L'essentiel est de la reconnaître. Par conséquent un devoir impérieux s'impose aux habitants des villes qui peuvent aider ou entraver les recherches des médecins. Et c'est ici l'occasion de rappeler que la déclaration des cas de fièvre typhoïde est obligatoire; elle permettra de prendre immédiatement les mesures de précaution nécessaires.

Nous ne voudrions pas clore ce résumé sans féliciter M. le docteur Julien et tous ceux qui avec lui poursuivent l'œuvre d'assainissement de notre ville et luttent avec ardeur contre un fléau qui, dans le passé a fait tant de victimes.

Le cambriolage du boulevard Gambetta

Une deuxième arrestation

Nous avons relaté, le 7 courant, le vol commis au domicile de Mme veuve Porisse-Seynave, rentière, boulevard Gambetta, 263, à la suite duquel l'agent de police Toulemonde, de Roubaix, procéda à l'arrestation du nommé Dupuis, l'un des coupables. On sait qu'au moment de son arrestation, dans la rue de Toulouse, ce dernier était accompagné d'un autre individu qui prit aussitôt la fuite à la vue de l'agent. A la suite de son enquête, la police apprit que l'individu en question était un nommé Marceau-Théophile Vandembossche, âgé de 19 ans, originaire de Fourmies, journalier, sans domicile fixe. M. le juge d'instruction Delalé, chargé d'instruire cette affaire, décerna, le 12 novembre dernier, un mandat d'arrêt contre Vandembossche pour vol et complicité.

Mercredi matin, la police de sûreté était avisée de la présence du malfaiteur à Tourcoing. Vers neuf heures et demie, le sous-brigadier Laverze, accompagné des agents Schittecate, Scritte et Six, se présentait au cabaret « Au Sultan », tenu par la femme Dupont-Pleye, rue des Girondins, 23. Les agents trouvèrent Marceau Vandembossche dans la cuisine tenant compagnie à la cabaretière, malade et alitée. Le malfaiteur protesta quelque peu de son innocence, mais les agents qui étaient munis d'un mandat en règle, l'emmenèrent vivement au poste. D'autre part, les agents qui étaient avertis d'un vol important commis à Roubaix, au domicile de M. Albert Debruyne, employé d'assurances, rue d'Hem, 53, procédèrent sur-le-champ à une perquisition dans le cabaret. A l'étage, dans une chambre occupée par deux logeurs, les policiers découvrirent une pièce de tissus dissimulée dans un lit sous le matelas, ainsi que des jumelles de théâtre.

Invitée à s'expliquer sur cette trouvaille, la cabaretière ne put fournir aucune indication. Elle déclara même ne pas connaître Vandembossche qui était occasionnellement chez elle.

La police s'est ensuite assuré de la personne du logeur habitant la chambre où a été découverte la pièce de tissus. Un autre camarade qui cohabitait avec ce dernier a disparu. M. Broux, commissaire de police du 2e arrondissement, chargé de l'enquête, le fait activement rechercher.

Dans la journée, Mme Albert Debruyne, la femme de l'employé d'assurances de Roubaix, s'est rendue à la sûreté de Tourcoing, où elle a reconnu la pièce de tissus qui avait été volée chez elle. Une partie de ce tissu avait déjà été vendue. Interrogé par le magistrat, Vandembossche nie avoir participé au cambriolage de l'habitation de M. Albert Debruyne.

L'enquête se poursuivra aujourd'hui.

UN INCENDIE, RUE CARNOT

Un commencement d'incendie s'est produit mercredi dans la soirée chez M. Bondue, libraire, rue Carnot, 50. Grâce à la promptitude des secours, le sinistre a pu être circonscrit en peu de temps. La Symphonie répétait chez M. Bondue, la messe de Litz, qui doit être exécutée par les « Crick-Sicks », dimanche prochain à l'occasion de la Sainte-Cécile. Vers neuf heures et demie, un musicien se rendant à la cour, eut son attention attirée par une odeur de fumée. Il informa aussitôt les habitants de la maison. La fumée sortait d'une chambre située au premier étage, au-dessus de la cuisine. Le feu communiqué par la cheminée, s'était propagé dans un placard où se trouvaient des vêtements. Devant l'intensité du foyer, on s'empressa de demander du secours par téléphone aux pompiers. Peu de temps après, la pompe à vapeur était sur les lieux, ainsi que le départ attelé.

Les pompiers réussirent à se rendre maîtres du sinistre assez rapidement. A 10 heures 10, la pompe qui n'avait du reste pas dû intervenir, était remisée à la caserne. Les dégâts n'ont pu être évalués, mais ils s'élèveront à plus d'un millier de francs. Il y a assurance.

La cause serait attribuée à un vice de construction de la cheminée.

LE DOUBLE ASSASSINAT de la rue de la Blanche-Porte aux Assises

Un acquittement

La cour d'assises du Nord a jugé mercredi, Joseph Van Snick, l'ouvrier mineur qui tua sa femme Alice Vermissen et Jules Ladsous, l'amant de sa belle-mère, le 16 juin dernier, dans la rue de la Blanche-Porte, à Tourcoing.

Joseph Van Snick a été acquitté.

Nos lecteurs trouveront d'autre part le compte-rendu des débats.

UN CAMBRIOLAGE, RUE DE MENIN

Mme Marie Colle, ménagère, rue de Menin, 24, quitte son domicile pour aller habiter au 15 de la rue des Orphelins. Une partie de son mobilier se trouve actuellement dans son ancienne habitation. Des malfaiteurs ont pénétré dans la maison inhabitée en fracturant la porte d'entrée. Une fois dans la pièce, ils ont enlevé divers objets: deux coupons d'étoffes de nuances lie de vin et marron, des essuie-mains, un fichu de laine, un pantalon de femme en flanelle-coton, une toile de traversin, deux wassingues. Sur la table ils ont enlevé un carton contenant des livres, un dé à coudre et une chaîne en argent. Ils ont également fracturé une armoire, où ils ont enlevé le linge de table. Mme Marie Colle évalue le préjudice qui lui est causé, à une trentaine de francs.

La police, avisée, a ouvert une enquête. On ne possède aucun indice.

Une collision entre un tramway et un camion

Un accident du roulage qui aurait pu entraîner des conséquences graves, s'est produit rue de Guisnes. Un garçon brasseur de la Coopérative du Chemin de Mottes, rue de Gand, M. Arthur Bulle, âgé de 33 ans, passait avec son camion rue de Renaix, se dirigeant vers la rue de Guisnes. Arrivé à la jonction de ces rues, son attelage fut atteint par le tramway M de la ligne circulaire, qu'il n'avait pu éviter. Par suite de la secousse, le conducteur fut projeté de son siège sur le sol. Il a été relevé avec une fracture de la clavicule gauche. M. le docteur Leduc lui a prescrit un repos de trente jours.

A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Les habitués de nos séances de géographie ont certainement gardé le souvenir de la très attrayante conférence donnée la saison dernière, sur l'art et les industries indigènes en Tunisie, par M. Elie Blondel, architecte à Tunis.

Ils auront la bonne fortune d'entendre le même conférencier dont ils ont apprécié l'érudition et l'éloquence, parler, dimanche prochain 20 novembre, à 5 heures 1/2 du soir, dans la salle d'auditions de l'Ecole de Musique, des « Ruines de Carthage » et du « Musée Lavigerie ». C'est une suggestive évocation du passé, un tableau pittoresque de ce qu'étaient les villes, les monuments, les couvres d'art dans l'antiquité et notamment à l'époque des splendeurs de Carthage.

Cette conférence sera rendue plus attrayante encore si possible par la production de clichés photographiques, de croquis originaux qui sont tout-à-fait inédits.

MARIAGE. — Samedi, à onze heures en l'église Saint-Christophe, sera célébré le mariage de M. Henri Callens, président de la Fédération de la Jeunesse Catholique de Tourcoing, fils de Mme Henri Callens-Boussemart, avec Mlle Marie-Ange Debongnie, fille de M. A. Debongnie, négociant en laines et de Madame, née Blariaux.

UN ECHO DES FÊTES JUBILAIRES DE DOM SEBASTIEN. — En réponse à la dépêche que lui avait fait parvenir M. Emile Barrois, au nom de l'Association des Anciens Elèves de l'Institution du Sacré-Cœur, Sa Sainteté a daigné répondre par le télégramme ci-après, si réconfortant et si expressif:

« Vatican, 15 nov. 20 h. 45,

» Le Saint-Père Pie X a reçu avec plaisir la nouvelle attestation de la constance des élèves, anciens et actuels du collège de Tourcoing dans les glorieuses traditions de leur maison si bien incarnées dans le Père Sébastien Wyart.

» Sa Sainteté accorde volontiers la bénédiction sollicitée en souhaitant que, à l'exemple de leurs prédécesseurs, tous soient toujours fidèles à la fière devise donnée, à leur collège: Timete Dominum et nihil aliud.

» Cardinal Merry del Val. »

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE ET MUTUELLE DES OUVRIERS ET OUVRIERES DU TAPIS DES CANTONS DE TOURCOING. — Dans une réunion tenue le 27 octobre dernier, un groupe d'ouvriers du Tapis ont, après une étude des Statuts provisoire, décidé la création d'une « Association Professionnelle et Mutuelle » dans l'industrie du Tapis. Le but de cette Association mutuelle est de venir en aide à tous les associés, par des indemnités accordées:

1° En cas de décès, naissances, périodes d'instruction militaire, chômage involontaire, etc., en un mot, en toutes circonstances de nécessité.

2° En créant un Secrétariat social et un Bureau de Placement, pour les adhérents sans travail ou tous ceux qui auraient besoin du concours d'un camarade pour les aider dans la défense de leurs intérêts de travailleurs.

Ils ont en outre décidé, d'inviter tous les camarades de la corporation du Tapis: tapisseurs, dresseurs de chaînes, hommes de peine, magasiniers, apprêteurs, etc., à assister à une première réunion générale qui aura lieu le dimanche 20 novembre 1910, à 11 h., du matin, dans la salle de l'estaminet du « Faucon Gris », 22, rue Saint-Jacques, Tourcoing. Y prendra la parole M. Edouard Duquenne, vice-président de la Fédération Régionale du Nord des Sociétés de Secours Mutuels et Président de la Société Mutuelle des Prévoyants du Commerce et de l'Industrie de Roubaix, qui traitera le sujet suivant: « De la nécessité de l'association professionnelle et mutuelle.

N.-B. — A l'issue de la réunion, aura lieu l'inscription des nouveaux adhérents.

CONFÉRENCES DU JEUDI. — Ce soir, à huit heures précises, à Saint-Charles, 27, rue de Strasbourg, conférence sur l'Alcoolisme, par M. le docteur Delgrange. La conférence sera accompagnée de projections.

FÊTONS Ste-CÉCILE! Avant de faire le choix du cadeau à offrir, voir les étalages du « CŒUR D'OR », 39, rue Saint-Jacques, Tg. Prix exceptionnels de bon marché. 96363d

LA FRAUDE EN CHEMIN DE FER. — Sous ce titre, des journaux lillois ont signalé hier une saisie de marchandises de contrebande dans un wagon en gare de Tourcoing. Cette information est inexacte. M. Dassonville, vérificateur des douanes, procédait à la visite d'un train belge en compagnie du préposé visiteur Fichelle. Dans un wagon de pommes de terre à destination de Fives, les agents découvrirent divers colis, 2.000 cigares, 27 kilos de café torréfié, 27 kilos de drap, et 13 kilos de margarine. Ces marchandises, qui n'étaient nullement dissimulées, étaient destinées à des commerçants belges. On les avait fait entrer en France par mégarde.

RAPPELEZ-VOUS BIEN que le Beurre de table extra se vend 1.70, le demi-sel 1.45 la livre, à la « Fromagerie, 71, rue de Tournai ». Téléph. 18.31. **Spécialité d'œufs frais à 15 centimes, Maroilles extra à 1.45.** Fromages de Munster, Rollots, Pont-d'Evêque, Camemberts, Roquefort, bondons, etc., etc... Service à domicile. 96371d

LES CHUTES DANS L'ESCALIER. — Une piquirière, Mlle Jeanne Bels, âgée de 14 ans, travaillant dans l'établissement de MM. Mathon Dubrulle et Cie, boulevard Gambetta, a fait une chute dans un escalier. Elle a été relevée avec des contusions au thorax et aux mollets. M. le docteur Vanlaer lui a prescrit un repos d'un mois.

— Dans l'usine de M. A. Six, rue du Flocon, un chauffeur, M. Louis Delcourt, par suite d'une glissade sur des torchons gras, a perdu l'équilibre et est tombé dans l'escalier. M. le docteur Masure a constaté des contusions à l'épaule droite et au thorax avec fêlures des 8e et 9e côtes. Un repos de vingt jours lui a été ordonné.

LE FOYER A GAZ ENGELS « LE MERVEILLEUX » est le seul qui se place à l'essai. Le plus hygiénique, à retour de flamme, bruleur breveté, combustion complète du gaz, sans odeur ni buée. Se méfier des contrefaçons, en vente chez tous les marchands d'appareils de chauffage et gaziers. Lille, 67, rue Nationale; Paris, 5, Boulevard Poissonnière. 96223

BRULÉ PAR DE L'EAU BOUILLANTE. — Dans l'usine de MM. Sidler et Sénélar, fabricant de baguettes chimiques, rue de Roubaix, un apprenti, M. Romain Thuysbart, âgé de 13 ans, a reçu une gamelle d'eau bouillante sur le bras gauche. M. le docteur Aerts a constaté des brûlures qui entraîneront une incapacité de travail de quinze jours.

DÉMÉNAGEMENTS. — M. Henri DAEL, 5, rue du Haze, Tg., ayant racheté le matériel de son frère **Clotaire,** informe le public qu'il se tient à sa disposition pour **tous déménagements** par voie de terre et voie de fer. 96161

UN TEINTURIER BRULÉ PAR DE L'EAU BOUILLANTE. — Dans l'établissement de MM. Masurel frères, aux Francs, un ouvrier teinturier, M. Achille Vandrissen, âgé de 57 ans, a reçu de l'eau bouillante sur le pied gauche, lui occasionnant de sérieuses brûlures. M. le docteur Durasnel lui a ordonné un repos d'une quinzaine de jours.

AU LINGOT D'OR, 46-48, Gd-Place, Lille. Joaillerie, bijout. horlorg., orfèvrer., décorat. 463

LA FRAUDE DU TABAC. — Les douaniers du Touquet, ont arrêté mercredi matin, vers cinq heures trois quarts, un individu, Adolphe Laury, âgé de 31 ans, originaire de Termonde (Belgique), sans domicile fixe, qui était porteur d'un ballot contenant cinq kilogrammes de tabac de Moravie. Cette marchandise, d'une valeur de 62 francs 50, a été saisie. Le contrebandier a été déféré au Parquet.

UN ATTELAGE DANS UNE FENÊTRE. — Un camion de la coopérative de charbons des Francs, rue de Paris, passait hier matin, vers onze heures, dans la rue de Menin, se dirigeant vers la rue de Gand. Au même instant arrivait en sens inverse, un autre attelage. Pour livrer passage à ce dernier équipage, le conducteur de la coopérative fit un mouvement à droite. Malheureusement, dans cette manœuvre, le chargement alla heurter la devanture de l'habitation de M. Louis Dutilleul, rentier, 37. Sous la violence du choc, le volet fut arraché de ses gonds, ainsi que le recouvrement de zonc de la fenêtre. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

6 PORTRAITS SOIGNÉS, 2 francs. Rue Desurmont, Tourcoing. 206

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. Emile Hensen, rue du Tilleul, un trieur, M. Ernest Lefebvre, 27 ans, s'est fait une entorse au pied gauche en tirant une balle: 15 jours de repos, docteur Playoust. — Dans l'établissement de MM. E. et P. Toulemonde, boulevard Gambetta, un homme de peine, M. Théophile Vannieuwenhuyse, 32 ans, a eu l'index gauche pris entre deux pioches d'ensouples. M. le docteur Dispa a relevé des plaies contuses qui nécessiteront un repos de 15 jours.

HALLUIN

L'agression contre un comptable

Dans notre dernier numéro, nous avons relaté l'agression dont avait été victime un comptable de l'établissement de MM. Lepoutre frères, M. Georges Rembry.

La police continuant son enquête vient d'obtenir un résultat des plus appréciables. Voici comment:

L'un des gardes-champêtres, M. Cyprien Nollet, accomplissait une période de 23 jours au régiment de dragons, à Saint-Omer, et était revenu en permission à Halluin, dimanche dernier. Accompagné de sa femme, il se dirigeait à 6 heures 1/2, vers la gare, pour y prendre le train, quand arrivé en face du tissage Lepoutre, il aperçut trois ou quatre individus postés près de la grand'porte de l'établissement. Il les avait dépassés de 20 mètres environ, quand l'un d'eux se détacha du groupe et vint le dévisager. Il rejoignit ses camarades en leur criant: « Je vous avais bien dit que c'était Nollet ». Et M. Nollet avait très bien reconnu en cet individu un tisserand E. D... Revenu mardi soir à Halluin, le garde reprit son service mercredi matin et c'est alors qu'il apprit l'agression dont avait été victime Rembry et qu'il se souvint de la rencontre dont nous parlons plus haut. Il en fit part à M. Thavernon, commissaire de police, qui manda le tisserand en son bureau. E. D.... interrogé reconnut avoir rencontré M. Nollet, dimanche soir, mais nia toute participation à l'agression. Il fut mis en présence de M. Jules Caslain, beau-frère de M. Rembry, qui accompagnait ce dernier au moment de l'agression. M. Castelain le reconnut comme étant l'un des agresseurs. M. Rembry a été plus affirmatif encore et a formellement reconnu en D..., l'individu qui le premier s'était jeté sur lui.

Malgré ces affirmations D... a persisté dans ses dénégations. L'enquête se poursuit activement.

MOUVAUX

LES FUNÉRAILLES de M. Jules Hayart, membre de la Société des Anciens Militaires, dont nous avons relaté la mort subite survenue dimanche soir, ont eu lieu mercredi matin en l'église Saint-Germain. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la ville, où M. Duhem a dit un dernier adieu à M. Hayart.

LILLE

UNE OCTOGÉNAIRE DÉVALISÉE. — *Trois arrestations.* — Une lettre anonyme avisait la police qu'une femme, Marthe Oriol, âgée de 38 ans, rue de la Monnaie, 50, en compagnie du nommé Marcel Duhautoit, âgé de 32 ans, cheminot révoqué, dévalisait régulièrement sa patronne, Mlle Bluden, occupant un appartement rue de la Clef, 10. Cette femme, en effet, depuis le mois de février qu'elle était entrée au service de la vieille fille comme femme de journées, se livrait à des dépenses peu en rapport avec ses gages, achetant des bijoux, des fourrures, des objets mobiliers, etc.

M. Langevin, à la suite d'une rapide enquête, apprenait que Marthe Oriol avait négocié, à l'aide de faux papiers, divers titres d'une valeur totale de 10.000 francs, dérobés à Mlle Bluden.

Mercredi matin, le magistrat opérait une perquisition à son domicile et découvrait d'autres titres, du linge, des vêtements et des bijoux appartenant à l'infirme.

Marthe Oriol et son ami Duhautoit furent arrêtés et conduits au 1er arrondissement, où, bientôt, venait les rejoindre une femme Pauline Peperstraete, âgée de 36 ans, rue de la Halle, que Marthe Oriol employait en qualité de commissionnaire.

Il est probable qu'une quatrième arrestation, celle de l'ami de la femme Peperstraete, suivra.

LA FIÈVRE SCARLATINE. — A la suite de quatre cas de fièvre scarlatine signalés parmi les élèves de l'Ecole supérieure des filles du boulevard des Ecoles, la direction de l'enseignement, à la demande de M. le docteur Gosselin, médecin-inspecteur, a fermé trois classes de cet établissement jusque vendredi. Toutes les mesures prophylactiques ont été prises pour enrayer cette épidémie et les cours reprendront vendredi matin.

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT. — Nous avons relaté l'accident survenu au sieur Pierre Vanhout, qui se fractura le crâne en tombant rue Pierre-Legrand. Le malheureux vieillard a succombé dans la soirée de mardi, aux suites de cette blessure.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX

— *Théâtre de Roubaix-Fontenoy.* — Direction: Paul Douai (7 année). — Samedi 19, en soirée, et dimanche 20 novembre, en matinée et en soirée, trois représentations extraordinaires par la Tournée Laroche: *Détective Dog* ou *Le Chien Policier*, drame en 7 tableaux. 1er tableau: Les bas fonds de Londres; 2e tableau: La lettre mystérieuse; 3e tableau: Un Sherlock Holmes à quatre pattes; 4e tableau: Sur la piste; 5e tableau: Dick à la rescousse; 6e tableau: La revanche du policier; 7e tableau: La révélation d'un coffre-fort.

Au cours de la pièce, les célèbres chiens policiers: Dick (1er prix du concours de Londres, novembre 1908), Duc et Bobby, lutteront, démuselés, contre les bandits de Londres se défendant au revolver. Ces admirables bêtes opèrent deux arrestations sensationnelles.

Prix ordinaires des places. Location aux deux bureaux habituels.

— **Central-Cinéma, rue du Vieil-Abreuvoir.** — Aujourd'hui jeudi, tous les enfants des catéchismes et des écoles sont admis au minime prix de 0.10 c. (gratuite pour les surveillants, maîtres et maîtresses). Séances à 2 h. 1/2, 5 heures et 8 h. 1/4. La salle est chauffée. C'est le dernier jour du beau programme: Molière; La Ferme de Nelly; L'Enfant disgracié; L'Empereur François-Joseph dans le Tyrol; Gribouille; Robinet, et... bien d'autres.

— **Les interprètes de la « Légende de Sainte-Elisabeth ».** — Soucieux d'assurer une digne interprétation au superbe oratorio de Liszt, qu'il fera exécuter dimanche prochain, à trois heures trois quarts, dans la salle municipale des fêtes de la rue de l'Hospice, M. Seutin a non seulement réuni pour les chœurs mixtes et pour l'orchestre un imposant ensemble de près de 300 exécutants; il a, en outre, obtenu, pour les soli, les concours d'artistes d'un talent réputé: Mlles Berthe Soyer et Alice Daumas, de l'Opéra.

La première, une Bourguignonne, fit ses études au Conservatoire national de Paris, où elle fut l'élève de Léon Duprez. Après avoir obtenu les premiers prix de chant et d'opéra, elle fut d'emblée engagée à l'Opéra. Elle y débuta dans le rôle d'Amnéris d'« Aïda » et y obtint, de prime abord, un énorme succès. Sa voix de contralto, d'une étendue peu commune, a été comparée souvent à celle d'Alboni.

Mlle Berthe Soyer resta six années consécutives à l'Opéra, où elle interpréta, toujours avec grand succès, tous les ouvrages du répertoire, notamment « Le Prophète », où elle fut une Fidès incomparable.

Au cours des deux mois de congé qu'elle s'était réservés chaque année, elle se fit entendre en représentation de gala sur la plupart des grandes scènes de France et de l'étranger. Elle chanta à Gand, « Samson et Dalila » et « Henry VIII », à l'occasion du festival de Saint-Saëns, qui avait, lui-même, choisi les interprètes de ses œuvres.

L'Amérique la tenta et de brillantes propositions l'engagèrent à quitter l'Opéra pour aller d'abord à la Nouvelle-Orléans, puis à New-York, où elle chanta en français, en italien, en allemand et en anglais. Ses nombreux succès lui valurent de faire aux Etats-Unis une tournée qui fut triomphale. Elle parut dans trente-cinq villes de l'Union et poussa même jusqu'au Canada, voyageant, avec ses compagnons de troupe, en train spécial, luxueusement aménagé à l'intention de la tournée. Elle a eu également l'honneur de chanter devant les souverains étrangers aux réceptions officielles de l'Elysée.

Officier de l'Instruction publique, Mlle Soyer est, en outre, décorée de plusieurs ordres.

Elle chantera, dans la « Légende de Sainte-Elisabeth », le rôle de la comtesse Sophie, auquel, malgré son peu d'étendue, elle se promet de donner une physionomie accentuée.

Mlle Alice Daumas n'a pas un passé aussi glorieux que celui de Mlle Soyer: elle débute seulement dans la carrière artistique. Mais l'éclatant succès de ses débuts, l'ont immédiatement placée aux premiers rangs.

Parisienne de naissance, elle a du sang du Midi dans les veines, et dans la voix de la chaleur généreuse du soleil de l'Hérault, où son père a exercé la médecine, à Marsillargues. Engagée par les succès qu'elle avait remportés en chantant dans les salons, elle se présenta au Conservatoire où, du 2e accessit de chant obtenu en 1908, elle passa d'un seul bond au 1er prix en 1909, surprenant les membres du jury, par les belles qualités de sa voix et par la distinction de son expression lyrique. En cette même année 1909, elle obtenait, après un très brillant concours, le 2e prix d'opéra et était immédiatement engagée par M. Messager. Elle a fait ses débuts dans le rôle d'Ortrude de « Lohengrin », où elle a été très remarquée.

Des propositions avantageuses lui ont été faites pour un engagement en Amérique: elle les a déclinées pour rester à Paris, la ville par excellence pour consacrer le talent.

Mlle Daumas possède, a écrit un critique musical, une des plus belles voix de soprano dramatique qu'il soit possible d'entendre à l'heure actuelle. Le rôle d'Elisabeth est entièrement dans ses cordes et elle en donnera sûrement une interprétation qui fera sensation.

— *Une fête à la Philharmonie du Freedy, au bénéfice des sociétaires sous les drapeaux.* — Dimanche prochain, 20 novembre, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle des fêtes, il y aura grand bal au bénéfice des sociétaires sous les drapeaux. — Entrée: 0 fr. 50 par personne.

— *Le Concert d'Hiver de l'Association des Anciens Elèves de l'Institut Turgot.* — C'est dimanche soir, 20 novembre, à 8 heures, à l'Hippodrome-Théâtre, qu'aura lieu le grand concert d'hiver que l'Association offre à ses membres protecteurs, actifs et honoraires. Des artistes distingués y apportent leur concours et un programme très artistiquement composé promet une soirée sans précédente dans les annales de l'Association.

Mlle Amoretti, cantatrice, 1er prix du Conservatoire de Paris 1909; Mlle G. Bernaert, violoncelliste, lauréate du Conservatoire de Paris 1910; M. Jean Boulze, flûtiste, 1er prix du Conservatoire de Paris 1910; Mlle Ramey, MM. Narball, Roux, Jacquier de la Tournée Baret, et M. Devernay Edouard, pianiste-accompagnateur, nous assurent un vrai régal artistique.

La carte d'identité 1910-1911 (teinte Chaudron), sera rigoureusement exigée au contrôle avec l'invitation. Les membres qui ne possèdent pas encore la nouvelle carte d'identité pourront la retirer dimanche matin, au siège social, 76, rue du Collège, de 10 heures 1/2 à midi, contre règlement de l'exercice en cours.

Des affiches apposées en ville, donnent la composition de cette soirée; d'autre part, nous publierons d'ici quelques jours le programme complet de ce concert.

TOURCOING

— **Théâtre Municipal.** — Aujourd'hui jeudi, 17 novembre, huit heures précises, soirée extraordinaire de grand gala: « Thaïs », le célèbre opéra en quatre actes et six tableaux, musique de Massenet. M. Cerdan, première